

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE



Règlement technique 2018



Section 7

Règles spéciales pour le Parkour

Version 0.3 – 20.12.2017

TABLE DES MATIÈRES

Art. 1	Principes du programme des compétitions.....	3
Art. 1.1	Catégories.....	3
Art. 1.2	Format général des compétitions officielles FIG	3
Art. 1.3	Ateliers de travail et leçons de formation.....	6
Art. 2	Championnats du monde	6
Art. 2.1	Programme général	6
Art. 2.2	Droits de participation et taille des délégations	6
Art. 2.3	Programme	7
Art. 3	Règles de départage des égalités.....	7
Art. 3.1	Règles pour le classement speed-run	7
Art. 3.2	Règles pour le classement freestyle.....	7
Art. 3.3	Règles pour le classement général	8

ART. 1 PRINCIPES DU PROGRAMME DES COMPÉTITIONS

Art. 1.1 Catégories

Pour Parkour, le programme des compétitions comprend les catégories suivantes:

Speed-run (PKS)

La compétition speed-run est une course d'obstacles chronométrée pour

- Hommes
- Femmes

Freestyle (PKF)

La compétition freestyle est une course d'obstacles franchis par les athlètes par des sauts et autres mouvements choisis librement, pour

- Hommes
- Femmes

Art. 1.2 Format général des compétitions officielles FIG

Les compétitions comprennent une qualification et des finales. Le résultat des Qualifications n'est pas reporté. Toutes les courses, aussi les différents tours en Finale, recommencent à zéro point.

Speed-run

Speed-run – Qualifications

L'ordre de passage de la première course en qualification est déterminé par tirage au sort. Un classement intermédiaire est établi au terme de la première course.

Les athlètes peuvent choisir de répéter la course. L'ordre de passage du second passage (facultatif) est déterminé par tirage au sort.

Pour les athlètes ayant choisi de répéter la course, **seul** le résultat du second passage compte.

Le classement final après les qualifications est établi au terme du second passage. En cas d'égalité de points à n'importe quelle place, les règles à l'art. 3.1 – Exceptions sont appliquées.

Speed-run – Finale

Option 1: Format de compétition avec élimination directe et repêchage

Les huit meilleurs athlètes du classement final des qualifications participent aux finales. En cas d'égalité de points à n'importe quelle place, les règles de l'art. 3.1 sont appliquées pour tous les tours.

Les finales comprennent 4 tours; à chaque tour, les athlètes qualifiés font une course selon le système "ko" avec possible "repêchage" comme suit:

1^{er} tour:

Les 4 paires (8 athlètes) sont formées par tirage au sort et un classement est établi au terme du 1^{er} tour.

2^e tour:

Les gagnants des quatre paires (4) plus les deux les plus rapides parmi les athlètes éliminés (2) se qualifient pour le tour suivant auquel participent trois paires formées en fonction des résultats au 1^{er} tour comme suit:

1^{ère} paire: le 1^{er} contre le 6^e,

2^e paire: le 2^e contre le 5^e,

3^e paire: le 3^e contre le 4^e.

Un classement est établi au terme du 2^e tour.

3^e tour:

Les gagnants des trois paires (3 athlètes) plus le plus rapide parmi les athlètes éliminés (1) se qualifient pour le 3^e tour auquel participent deux paires formées en fonction des résultats au 2^e tour comme suit:

1^{ère} paire: le 1^{er} contre le 4^e,

2^e paire: le 2^e contre le 3^e

4^e tour (tour final):

Les gagnants des deux paires du 3^e tour (2) se qualifient pour le 4^e et dernier tour.

Classement final:

Les 1^{er} et 2^e rangs: les deux finalistes (participants au 4^e tour).

Les 3^e et 4^e rangs : sont déterminés sur la base du temps réalisés par les athlètes au 3^e tour

Les 5^e et 6^e rangs: sont déterminés sur la base du temps réalisés par les athlètes au 2^e tour

Les 7^e et 8^e rangs: sont déterminés sur la base du temps réalisés par les athlètes au 1^{er} tour

Si seulement 8 athlètes participent à la compétition, il n'y aura pas de Qualification. L'ordre de passage au 1^{er} tour des Finales est déterminé par tirage au sort.

Si seulement 7 athlètes participent à la compétition, il y aura une Qualification. L'ordre de passage est tiré au sort. Le tour suivant se déroulera selon les règles du 2^e tour des finales.

Si seulement 6 athlètes participent à la compétition, il n'y aura pas de Qualification. Le tour suivant se déroulera selon les règles du 2^e tour des finales. L'ordre de passage est tiré au sort.

Si seulement 5 athlètes participent à la compétition, il y aura une Qualification. L'ordre de passage est tiré au sort. Le tour suivant se déroulera selon les règles du 3^e tour des finales.

Option 2: Finale avec une course chronométrée

Les 8 meilleurs du classement final des qualifications participent en finale.

S'il y a égalité à n'importe quelle place, les règles pour départager les égalités mentionnées à l'art. 3.1 s'appliquent.

Il y a une seule course en finale.

L'ordre de passage est déterminé sur la base du classement au terme des qualifications, le meilleur athlète concourant en dernier.

Freestyle

Freestyle – Qualifications

L'ordre de passage du 1^{er} tour des Qualifications est déterminé par tirage au sort.

Les courses de 90 secondes au maximum, sont évalués sur la base des critères définis dans le Code de Pointage.

Un classement intermédiaire est établi au terme de la 1^{ère} course.

Les athlètes peuvent choisir de répéter la course. L'ordre de passage du second passage (facultatif) est déterminé par tirage au sort.

Pour les athlètes ayant choisi de répéter la course, **seul** le résultat du second passage compte.

Le classement final après les qualifications est établi au terme du second passage.

En cas d'égalité de points à n'importe quelle place, les règles de l'art. 3.1 sont appliquées.

Freestyle – Finales

Option 1: Format de compétition avec élimination directe et repêchage

Les huit meilleurs athlètes du classement final des qualifications participent aux finales.

En cas d'égalité de points à n'importe quelle place, les règles de l'art. 3.2 sont appliquées à tous les tours.

Les finales comprennent 4 tours; à chaque tour, les athlètes qualifiés font une course selon le système “ko” avec possible “repêchage” comme suit:

1^{er} tour:

Les 4 paires (8 athlètes) sont formées par tirage au sort et un classement est établi au terme du 1^{er} tour.

2^e tour:

Les gagnants des quatre paires (4) plus les deux ayant obtenu le meilleur résultat parmi les athlètes éliminés (2) se qualifient pour le tour suivant auquel participent trois paires formées en fonction des résultats au 1^{er} tour comme suit:

1^{ère} paire: le 1^{er} contre le 6^e,

2^e paire: le 2^e contre le 5^e,

3^e paire: le 3^e contre le 4^e.

Un classement est établi au terme du 2^e tour.

3^e tour:

Les gagnants des trois paires (3 athlètes) plus l'athlète ayant obtenu le meilleur résultat parmi les athlètes éliminés (1) se qualifient pour le 3^e tour auquel participent deux paires formées en fonction des résultats au 2^e tour comme suit:

1^{ère} paire: le 1^{er} contre le 4^e,

2^e paire: le 2^e contre le 3^e

4^e tour (tour final):

Les gagnants des deux paires du 3^e tour (2) se qualifient pour le 4^e et dernier tour.

Classement final:

Les 1^{er} et 2^e rangs: les deux finalistes (participants au 4^e tour).

Les 3^e et 4^e rangs: sont déterminés sur la base de la note obtenue par les athlètes au 3^e tour

Les 5^e et 6^e rangs: sont déterminés sur la base de la note obtenue par les athlètes au 2^e tour

Les 7^e et 8^e rangs: sont déterminés sur la base de la note obtenue par les athlètes au 1^{er} tour

Si seulement 8 athlètes participent à la compétition, il n'y aura pas de qualification. L'ordre de passage au 1^{er} tour des Finales est déterminé par tirage au sort.

Si seulement 7 athlètes participent à la compétition, il y aura une qualification. L'ordre de passage est tiré au sort. Le tour suivant se déroulera selon les règles du 2^e tour des finales.

Si seulement 6 athlètes participent à la compétition, il n'y aura pas de qualification. Le tour suivant se déroulera selon les règles du 2^e tour des finales. L'ordre de passage est tiré au sort.

Si seulement 5 athlètes participent à la compétition, il y aura une qualification. L'ordre de passage est tiré au sort. Le tour suivant se déroulera selon les règles du 3^e tour des finales.

Option 2: Finale avec une course

Les 8 meilleurs du classement final des qualifications participant en finale.

S'il y a égalité à n'importe quelle place, les règles pour départager les égalités mentionnées à l'art. 3.2 s'appliquent.

Il y a une seule course en finale.

L'ordre de passage est déterminé sur la base du classement au terme des qualifications, le meilleur athlète concourant en dernier

Classement Général (All-around)

Seuls les athlètes ayant participé dans les deux catégories (speed run et freestyle) pourront figurer dans le classement général (all-around). Le classement est déterminé par l'addition des rangs réalisés dans chacune des catégories aux qualifications. L'athlète avec le plus petit total est le vainqueur.

Art. 1.3 Ateliers de travail et leçons de formation

Dans le but de développer Parkour et de promouvoir ce sport, le programme des compétitions doit comprendre des activités telles que des présentations du sport, des ateliers de travail ouverts, des leçons de formation et des possibilités de pratiquer librement, destinées à tous les jeunes et restés jeunes ainsi qu'à un large public.

ART. 2 CHAMPIONNATS DU MONDE

Les Championnats du Monde comprennent des qualifications et des finales dans chacune des catégories (voir art. 1.2, Format de compétition, option 1).

Art. 2.1 Programme général

Le programme général est élaboré et décidé par le Secrétaire général en étroite collaboration avec le COL et la C-PK FIG. Le Président de la C-PK est responsable des horaires détaillés des entraînements et des compétitions.

Les Championnats du Monde comprennent des compétitions dans les 4 catégories suivantes pour lesquelles des médailles seront remises:

- Speed-run hommes
- Speed-run femmes
- Freestyle hommes
- Freestyle femmes

Des médailles seront par ailleurs remises pour les classements:

- Général (speed-run et freestyle) hommes
- Général (speed-run et freestyle) femmes

Programme (exemple)

1er jour	2e jour	3e jour
<u>Speed-run:</u> Qualifications (1 ou 2 courses)	<u>Speed-run:</u> Finales hommes	<u>Speed-run:</u> Finales femmes
<u>Freestyle:</u> Qualifications (1 ou 2 courses)	Cérémonie protocolaire	Cérémonie protocolaire
Cérémonie protocolaire du classement général sur la base des résultats des qualifications	<u>Freestyle:</u> Finales femmes	<u>Freestyle:</u> Finales hommes
	Cérémonie protocolaire	Cérémonie protocolaire

En fonction du nombre d'athlètes inscrits et d'autres circonstances, la Commission Parkour est habilitée à modifier le programme. La Commission Parkour et le Comité d'organisation déterminent la durée.

Art. 2.2 Droits de participation et taille des délégations

Toutes les fédérations nationales en règle sont autorisées à inscrire des athlètes pour participer dans les quatre catégories (max. 2 par catégorie), soit au total avec 8 athlètes.

Taille des délégations:

	Speed-run		Freestyle		Total max.
	M	W	M	W	
Athlètes	2	2	2	2	8
Chef de délégation					1
Entraîneurs	1		1		2
Personnel médical / paramédical	1 - 2		1 - 2		2

Les dispositions concernant les autres membres de la délégation figurent dans le Règlement des accréditations FIG.

Art. 2.3 Programme

Les qualifications et les finales se déroulent selon les dispositions mentionnées à l'art. 1.

ART. 3 RÈGLES DE DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS

Art. 3.1 Règles pour le classement speed-run

Le temps est mesuré au 1/1000^e de seconde et affiché au 1/100^e de seconde.

En cas d'égalité à n'importe quelle place, elle sera départagée en utilisant les 1/1000^e de seconde.

S'il y a toujours égalité, elle ne sera pas départagée.

Exception :

Pour déterminer l'ordre de passage et les paires concourant en finale, les égalités seront départagées par tirage au sort.

Art. 3.2 Règles pour le classement freestyle

En cas d'égalité à n'importe quelle place en qualification, le classement est déterminé selon les critères suivants:

1. La note plus élevée pour exécution, sécurité et maîtrise
2. La note plus élevée pour utilisation de l'espace et créativité
3. La note plus élevée pour la difficulté
4. La moyenne de la note exécution, sécurité et maîtrise de tous les juges, sans élimination de la plus élevée et la plus basse
5. La moyenne de la note utilisation de l'espace et créativité de tous les juges, sans élimination de la plus élevée et la plus basse
6. La moyenne de la note de difficulté de tous les juges, sans élimination de la plus élevée et la plus basse

Si l'égalité subsiste, elle ne sera pas départagée.

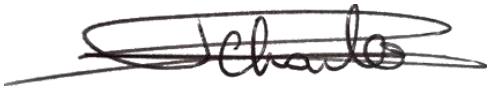
Exception :

Pour déterminer l'ordre de passage et les paires concourant en finale, les égalités seront départagées par tirage au sort.

Art. 3.3 Règles pour le classement général

En cas d'égalité à n'importe quelle place, l'athlète avec le meilleur temps en qualification de la compétition speed-run prévaut.

Fédération Internationale de Gymnastique



Charles Perrière

Vice-Président de la Commission Parkour



Morinari Watanabe

Président FIG



André Gueisbuhler

Secrétaire general FIG

Lausanne, décembre 2017